

# PROCES-VERBAL DE

## L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

DU SAMEDI 23 FEVRIER 2019

A LA SALLE DES FETES DE PARGNY-SOUS-MUREAU

Le président Jean-Pierre AUBERTIN ouvre la séance à 17h40. Il présente M. KOBLER Laurent, patron de la brasserie « La Châouette », partenaire de l'association qui nous fait l'honneur et le plaisir d'assister à notre réunion.

Il excuse M. LECLERC Simon qui ne peut être présent et remercie de leur présence l'ensemble des membres. Ensuite, il donne quelques chiffres concernant l'association « Pargny Vie et Patrimoine » : 116 adhérents en 2018 (rappel 78 en 2017), 10 non renouvellement d'adhésion et 48 nouvelles adhésions, 60% des foyers de Pargny étaient représentés.

34 adhérents ont participé activement afin que les manifestations et les actions organisées par l'association soit un succès.

Le nombre d'adhérents démontre l'intérêt de nos travaux et prouve que bien des personnes veulent connaître l'histoire du village et sont attachées à l'abbaye.

Aujourd'hui, sur l'ensemble de l'association : 33% des adhérents sont présents, 46% sont excusés et 20% non pas donné de nouvelle.

Concernant les adhérents habitant Pargny : 73% sont présents, 17% se sont excusés, 10% sans nouvelle.

Ensuite le Président présente l'ordre du jour :

### 1- Partie statutaire

- Remerciements
- Les temps forts 2018
- Les rencontres
- Bilan financier

- Montant adhésion 2019
- Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration

## 2- Partie informative

- Quand Pargny passa sous Mureau par Jean-Michel FAVRE
- Carnet de guerre d'un poilu de Pargny par Liliane AUBERTIN

## 3- Moment convivial

### **REMERCIEMENTS**

Le Président remercie :

- La municipalité de PARGNY pour le prêt gratuit des salles, pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 200 euros, pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000 euros pour aider à la sauvegarde des vestiges de l'abbaye. Le Président regrette la décision de la municipalité d'observer désormais strictement le règlement d'utilisation de la salle des fêtes communale à savoir le prêt gratuit de la salle un seul week-end par an et la gratuité au cours de la semaine.
- Les municipalités des communes voisines qui ont acheté des livres de l'abbé DREYER et des produits de nos partenaires pour nous aider financièrement.
- A la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, pour son aide logistique
- A nos partenaires : Vincent LAROPPE, Laurent KOBLER et Monsieur VILLA Pensez-y, selon vos besoins, acheter leurs produits à nos points ventes : La Torréfaction du Musée à Epinal, les Jardins de Lassus à Coussey et Ma Petite Fournée à Liffol le Grand.

Dépôt vente du livres de l'abbé DREYER : A Liffol : Unico, Oxygène Coiffure, le Musée ; A Neufchâteau : Librairie Lambert, Maison de la Presse, Espace Culturel Leclerc et l'office du Tourisme ; A Toul : Librairie Bossuet

- A nos amis de la presse locale : Madame THIRION Danièle de Vosges-Matin et Monsieur André JACQUEREZ de l'Abeille qui relatent et annoncent nos activités avec pertinence.
- A nos photographes et conducteurs de drones : Claude, Stéfane et David
- Aux généreux donateurs à la souscription au nombre de 67
- Aux adhérents pour leur soutien et leur aide :
- Aux pâtisseries et pâtisseries : Claude, Brigitte, Nicole, Liliane, Pascale, Julie
- Pour bien des services : Claude, Teddy, Elise

**Le site internet** est vivant grâce au gros travail principalement de maintenance par Samuel et la qualité des articles sur l'histoire locale de Jean-Michel et Yvon. Il reçoit 27 visites en moyenne par jour, pour augmenter cette fréquentation, nous allons mettre de nouveaux articles sous forme de « feuilleton ». Vous serez informé au fur et à mesure de la parution par mail.

**La page facebook** mise à jour régulièrement par Marie-Chantal et consultée par environ 300 personnes. Merci.

**Le livre de l'abbé DREYER** a pu voir le jour grâce à André MOUZON qui avait conservé ce brouillon et nous l'a fait découvrir, à Jean-Claude CLARY et son épouse pour l'autorisation d'édition et l'abandon de leurs droits d'auteur, à Brigitte qui n'a pas compté son temps pour le transcrire, à Liliane pour la recherche des illustrations appropriées, à Guillaume pour la mise en page, à Jean-Michel, Jean-Charles et Pascale pour le précieux contrôle de l'orthographe et de la mise en page.

L'énorme travail fourni par tous a permis une sortie de cet ouvrage le 15 septembre 2018 pour la journée du patrimoine. A ce jour plus de 320 exemplaires ont été vendus.

**Travaux de l'abbaye** : merci Francis, Roland, Yvan, Emmanuel, Claude, Hervé, Richard, Yvon, Bernard, Gilles, David, Guillaume, Eddy, Samuel, Jean-Michel, Jean-Charles, Corinne, Mrs RAGUET et ERRARD.

## **LES TEMPS FORTS 2018**

**17 mars** : signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine pour l'ouverture de la souscription. Pour prélever des fonds afin de sauvegarder les vestiges de notre abbaye, nous avons signé une convention avec la Fondation du Patrimoine. Cette manifestation a été co-organisée avec la municipalité de Pargny. C'est avec un certain plaisir que nous avons accueilli : le Député, les sénateurs, le Président et les vice-présidents de la CCOV, madame la Sous-Préfète et près de 80 adhérents et habitants de Pargny.

La souscription est aujourd'hui d'un montant de 13230 euros brute soit 12436 euros net. Pour gagner notre pari, il nous manque 6000 euros sur les 44000 euros pour réaliser l'ensemble des travaux prévus, soit 13% de la somme. 87% de la somme a été récolté en 11 mois.

Les versements sont toujours possibles aussi bien pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait mais aussi pour ceux qui ont déjà versé. Ils pourront bénéficier des avantages fiscaux au titre de l'année 2018 et en versant en 2019, ils auront de nouveau les mêmes avantages pour 2019.

Sur les 41 projets vosgiens soutenus par la Fondation du Patrimoine, 6 ont reçus une subvention spéciale. Notre projet en fait partie pour sa pertinence et son dynamisme.

Sur les 141 projets lorrains nous sommes 14<sup>ème</sup> pour la somme récoltée et 1<sup>er</sup> en pourcentage par rapport aux travaux.

**29 avril** : participation à la brocante de Pargny pour promouvoir la souscription.

**28 juillet** : journée de l'association

Nous avons visité les extérieurs et la chapelle du château de Bourlémont et ensuite la basilique du Bois Chenu. Pour guide nous avons respectivement Pierre de ROHAN-CHABOT, Comte de Bourlémont et Monsieur MELCION. Une trentaine d'adhérents étaient présents, l'après-midi s'est terminé par un moment convivial.

**11, 25 août et 6 septembre** : Nettoyage de l'abbaye. Pour les différentes demi-journées de nettoyage des abords de l'abbaye, une bonne quinzaine de personnes ont participé.

**15 septembre** : Journée du patrimoine. Pour la première fois, nous avons organisé des activités lors des journées du Patrimoine avec un rallye découverte du village, une découverte du patrimoine bâti communal, une

dégustation de vins du Domaine Vincent LAROPPE, une vente de produits de nos partenaires, une promenade en calèche vers l'abbaye : merci beaucoup Monsieur VIN, une découverte de l'histoire de l'abbaye et bien entendu la sortie du livre écrit par l'abbé DREYER.

**11 octobre** : Conférence Rotary-Club

Les différentes conférences effectuées avaient pour but de faire découvrir l'histoire de notre abbaye, promouvoir la souscription et le livre du Père DREYER. Ces conférences ont été une réussite grâce à un énorme travail de recherche, de rédaction et d'exposition principalement de Pascale.

**14 octobre** : Concert de Vincent AUBERTIN

Une première et une réussite, Vincent a enchanté près d'une centaine de personnes à la salle des fêtes

**4 novembre** : Exposition GACVIE avec les autres villages de la vallée de la Sâonelle.

**15 novembre** : DDFIP, désormais notre association est reconnue d'intérêt général par les services fiscaux.

**22 novembre** : Conférence Kiwanis-club

**9 décembre** : Marché de Saint Nicolas

**17 janvier** : Conférence Café de Candide

**LES RENCONTRES**

**Association les amis du Musée à Toul** : faire connaître notre association, chercher si les relations entre « Toul » et l'abbaye pourraient intéresser leurs membres.

**Association les amis du Prieuré à Châtenois** : faire connaître notre association et voir les aides mutuelles possibles.

**Association les amis du fort de Mont** : faire connaître notre association, réfléchir à un partenariat et son contenu.

**Les responsables de la Communauté de Communes Meuse-Rognon** : faire connaître notre association

**Université de Lorraine : site de Nancy et Metz :** Une étudiante dans le cadre de son cursus universitaire va procéder à une étude sur l'abbaye encadrée par un ingénieur chercheur.

**Université Paris-Sorbonne :** Une étudiante étudie les constructions et les œuvres de Nicolas LANCRET dont la rénovation de l'abbaye au 18<sup>ème</sup> siècle et la construction de l'église du village.

## **BILAN FINANCIER**

Du 01.01.2018 au 31.12.2018

### **DEPENSES**

Charges de fonctionnement : assurances, timbres, concert,.....	692,81€
Travaux abbaye : entreprise TOLLOT.....	1306,80€
En dette au 31.12.2018	
Achat de vin : partenariat avec le domaine Vincent LAROPPE.....	3113,40€
Achat de bière : partenariat avec La Châouette.....	2949,00€
Achat de pain et pâtisserie : partenariat avec Ma Petite Fournée.	306,50€
Edition du livre de l'Abbé DREYER.....	1350,00€
<b>TOTAL DES DEPENSES.....</b>	<b>9718,51€</b>

### **RECETTES**

Cotisations : 116 adhérents à 10€.....	1160,00€
Subventions : Pargny et Savonnières en Perthois .....	400,00€
Dons : .....	640,00€
Partenariat : Ma Petite Fournée .....	250,00€
La Châouette.....	325,00€
Vente de vin, bière, pain, pâtisserie et livres.....	9664,91€
<b>TOTAL DES RECETTES .....</b>	<b>12439,91€</b>

**Ce qui laisse un delta de .....** **2721,40€**

### **FINANCES**

Disponibilité compte-courant

Au 31.12.2017..... 349,51€

Au 31.12.2018.....	2313,01€
Disponibilité livret A au 31.12.2018.....	1602,56€
Solde caisse au 31.12.2018.....	352,85€
<b>TOTAL DISPONIBLE au 31.12.2018.....</b>	<b>4268,42€</b>

### **MONTANT ADHESION 2019**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée vote à l'unanimité le montant de l'adhésion pour l'année 2019 à 10 euros (sans changement par rapport à 2018).

### **ELECTION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Deux membres du conseil acceptent de renouveler leur mandat :

PIERNOT Bernard

AUBERTIN Guillaume

Suite à la démission de Daniel LOCATELLI, Madame GILLOT Corinne accepte de candidater au poste d'administratrice.

A l'unanimité l'assemblée élit ces trois candidats.

A l'issue de ces deux votes et avant de conclure la partie statutaire, Jean-Pierre AUBERTIN donne quelques dates de manifestations pour 2019.

30 mars : Organisation d'une tartiflette à la salle des fêtes

28 avril : Participation à la brocante à Pargny

04 mai : Organisation d'un concert GOSPEL à l'église de Pargny

12 mai : Visite du fort de Mont-lès-Neufchâteau (réservée aux adhérents)

Découverte du personnage Séré de Rivière et son système de défense  
comme le fort de Mont.

31 juillet : Découverte de Pargny dans le cadre de l'été culturel dans l'ouest des Vosges à la demande de l'Office du Tourisme

20, 21, 22 septembre : Journées Internationales du Patrimoine

Automne 2019 : 1<sup>ère</sup> visite de Toul (réservée aux adhérents)

La partie statutaire étant terminée, l'assemblée ne demandant pas d'informations complémentaires, le président donne la parole à M. FAVRE Jean-Michel et à Mme AUBERTIN Liliane pour la partie informative.

M. FAVRE expose sa recherche historique sur le village de Pargny du XI<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle qu'il a intitulé : « Comment Pargny passa sous Mureau »

Vous trouverez bientôt sur notre site le contenu de cette présentation. Vous découvrirez que Pargny aurait pu s'appeler PARGNY sous NEUFCHATEAU, puis PARGNY sous BOURLEMONT.

Mme AUBERTIN conte un extrait du carnet de guerre d'un poilu de Pargny. Un homme né à Pargny, marié à Pargny, qui vécu tout son existence à Pargny et qui mourut à Pargny. Celui-ci fut mobilisé en août 1914, à l'âge de 34 ans et fut dans l'obligation de laisser son épouse et ses 2 jeunes enfants au village. Cet exposé montre quelques scènes de vie subies par nos soldats. Vous retrouverez la totalité du contenu de ce carnet de guerre sur notre site.

La partie informative étant terminée, le Président clos cette assemblée générale à 19 heures et invite les membres à partager un moment de convivialité après avoir levé un verre au succès de notre association et à la santé de ces membres.